

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### UN SITE UNIQUE A MALVILLIERS POUR LE SCAN

**Depuis la vente de son bâtiment des Eplatures décidée fin 2016, le SCAN a lancé une large réflexion sur sa localisation et analysé plusieurs variantes pour arriver à la conclusion qu'un site unique à Malvilliers était la solution la plus efficiente et qu'elle remplit les exigences de qualité des clients du SCAN dans toutes les régions du canton. Le SCAN s'inscrit donc dans la vision "Un canton, un espace".**

Le site des Eplatures est fermé depuis le 27 mars 2017. Comme annoncé dans son communiqué du 2 décembre 2016, le SCAN a étudié plusieurs scénarios de localisation dont une variante avec une utilisation d'une partie du site de Polyexpo pour y réaliser les contrôles techniques des véhicules légers et motocycles des Montagnes.

Cette variante a été comparée avec un agrandissement de la halle technique de Malvilliers, nécessaire pour réaliser tous les contrôles techniques du canton sur ce site pour les 15 prochaines années. Cette solution s'est avérée être de loin la plus économique. Elle doit permettre au SCAN d'atteindre l'objectif que lui a fixé en 2009 le Grand Conseil, soit ramener tous ses émoluments au niveau de la moyenne suisse.

Le SCAN a aussi procédé à une consultation de ses clients qui tend vers la conclusion suivante: plus que la localisation, c'est la qualité des prestations, les délais raisonnables pour obtenir des rendez-vous, la possibilité de les déplacer facilement et les prix concurrentiels avec les autres cantons qui constituent les principales exigences.

Il est clair que cette stratégie de site unique est seulement possible grâce à l'effort très important réalisé ces 3 dernières années par le SCAN et son partenaire, le Service informatique de l'entité neuchâteloise (SIEN), dans le développement des prestations administratives dans le Guichet Unique des collectivités publiques neuchâteloises ([www.guichetunique.ch](http://www.guichetunique.ch)). Dès le 1<sup>er</sup> mai 2017, toutes les prestations administratives principales du SCAN y figureront et pourront être réalisées depuis son domicile, 7/7j, 24/24h. Cela allant du changement de son rendez-vous d'expertise, au changement de son assurance ou de son véhicule, à la gestion de ses factures, à sa demande de permis d'élève ou encore à l'annonce de la perte de son permis ou de ses plaques. La validation complète de l'inscription au Guichet unique est réalisable aux guichets du SCAN. A noter encore que toutes les prestations du SCAN sont intégralement détaillées sur [www.scan-ne.ch](http://www.scan-ne.ch).

Nous tenons encore à préciser que le SCAN continuera à réaliser de manière décentralisée les prestations suivantes: contrôles techniques des véhicules limités à 45 km/h ainsi que contrôles techniques et examens pratiques des bateaux. Courant avril 2017, les examens pratiques motocycles seront également décentralisés à Boudry et au Crêt-du-Loche.

**Pour tous renseignements complémentaires :**

Philippe Burri, directeur du SCAN, 079 624 45 71, [philippe.burri@ne.ch](mailto:philippe.burri@ne.ch)

Retrouvez tous les communiqués du SCAN sur [www.scan-ne.ch/medias](http://www.scan-ne.ch/medias)

Malvilliers, le 29 mars 2017